

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 mai 1958.

AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission des finances (1) sur le projet de loi,
ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, portant approbation
d'un avenant conclu entre l'État et la Compagnie des
Messageries maritimes.

Par Mlle RAPUZZI

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du
23 mai 1958. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil
de la République du 22 mai 1958, page 905, 2^e colonne.)

(1) Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, *Président* ; Jacques Masteau, Fléchet, Chapalain, *Vice-Présidents* ; André Litaise, Coudé du Foresto, Martial Brousse, *Secrétaires* ; Pellenc, *Rapporteur général* ; Alric, Armengaud, Auberge, Jean Berthoin, Bousch, André Boutemy, Courrière, Jacques Debù-Bridel, Driant, Fillon, Fousson, Gaspard, Georges Laffargue, Waldeck L'Huillier, Paul Longuet, de Mortalembert, Pauly, Georges Portmann, Primet, Mlle Rapuzzi, MM. Jean-Louis Tinaud, Maurice Walker.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 5641, 6226 et in-8° 1010.

Conseil de la République : 251 et 411 (session de 1957-1958).